



CONVOCATION

Réunion du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Stadtbredimus prie les membres du conseil communal, en vertu des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la Mairie, sise 17, Dicksstrooss, à Stadtbredimus,

LE MARDI, 29 SEPTEMBRE 2026, À 16H30.

Ordre du jour :

En séance publique :

1. Informations et correspondance
2. Titres de recette
3. Adaptation de l'indemnité revenant au personnel chargé de la tenue des séances de gymnastique
4. Contrat de bail avec l'OSCR concernant l'Ancienne École de Stadtbredimus
5. Crédits supplémentaires :
 - a) Remplacement du lave-vaisselle à la Maison Relais à Stadtbredimus
 - b) Travaux de mise en conformité de l'ancienne école de Stadtbredimus
 - c) Participation communale dans le cadre de l'installation d'une cuisine professionnelle dans le nouveau centre de loisirs « Wäinhaus » à Ehnen
6. Devis concernant la modernisation de l'ascenseur dans la Mairie à Stadtbredimus
7. Décomptes :
 - a) Optimisation énergétique de la Mairie
 - b) Construction du centre de loisirs « Am Bréil » à Greiveldange
 - c) Aménagement de la place publique « Am Bréil » à Greiveldange
8. Modifications de statuts :
 - a) Syndicat intercommunal S.I.A.E.R.
 - b) Syndicat intercommunal SIAS
9. Convention « Natur genéissen »
10. Nomination d'un membre à la commission de la culture
11. Divers

En séance à huis clos :

12. Démission d'un fonctionnaire

Stadtbredimus, le 22 septembre 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
(s.) Robert BEISSEL (s.) Marc WILGÉ
Bourgmestre Secrétaire